N° 98-15 au catalogue

DYNAMIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL : DE NOUVELLES SOURCES DE DONNÉES LONGITUDINALES CANADIENNES

Numéro d'enregistrement du produit 75F0002M

Septembre 1998

Maryanne Webber[1], Division de la statistique du revenu

Mike Sheridan[1], Division de la statistique du revenu

La série des documents de travail sur la Dynamique du revenu et du travail est conçue en vue de communiquer les résultats des études ainsi que les décisions importantes ayant trait au Programme sur la dynamique du revenu et du travail. Elle est une continuation de la Série de documents de recherche de l'EDTR. Ces documents sont disponibles en français et en anglais. Pour obtenir une description sommaire des documents disponibles ou un exemplaire de ces documents, communiquez avec les Services aux clients, Édifice Jean-Talon, 7e étage, section B5, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6; par INTERNET: DYNAMIQUE@STATCAN.CA; par téléphone au (613) 951-7355 ou sans frais au 1-888-297-7355; ou par télécopieur au (613) 951-3012.

---

[1] Maryanne Webber, Statistique Canada, Ottawa, Canada K1A0T6 webber@statcan.ca
[1] Mike Sheridan, Statistique Canada, Ottawa, Canada K1A 0T6 shermik@statcan.ca

106-03946/

SOMMAIRE

Plusieurs sources de données longitudinales, élaborées depuis le début des années 1990, commencent à dégager des résultats analytiques. C'est le cas, notamment, de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), réalisée pour la première fois en 1993, et de la banque de données administratives longitudinales (BDAL), créée rétrospectivement à partir des documents fiscaux. Ces ensembles de données et d'autres également sont désormais exploités. Les thèmes de recherche englobent la transition des études au marché du travail et du marché du travail à la retraite, la mobilité salariale, l'adaptation au marché du travail et les conséquences d'un licenciement sur la famille. Le présent article passe en revue les résultats de récentes études, examine les inévitables tâtonnements qui précèdent la mise en place de sources de données si complexes, puis explore quelques-unes des leçons tirées de l'expérience canadienne.

MOTS CLÉS : dynamique du travail; dynamique du marché du travail

TABLES DES MATIÈRES

			Page
1.	Introduction		1
	1.1	Historique	1
	1.2	Organisation de l'article	2
2.	Survol des nouvelles sources de données longitudinales sur le marché du travail		2
	2.1	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu	2
	2.2	Banque de données administratives longitudinales	3
	2.3	projet de l'autosuffisance	4
	2.4	Enquête canadienne par panel sur l'interruption d'emploi	4
	2.5	Autres sources récentes de données longitudinales	5
3.	Points saillants de récentes études		6
	3.1	Dynamique de la famille	6
	3.2	Mobilité intergénérationnelle en matière de revenu	8
	3.3	Mobilité des gains	10
	3.4	Conséquences de la perte d'emploi	11
	3.5	Incidence des interruptions de travail sur le revenu des femmes	12
	3.6	Persistance du revenu faible et du recours à l'aide sociale	13
4.	Les leçons tirées de la mise en oeuvre d'enquêtes par panel		16
	4.1	Problèmes de conception	16
	4.2	Élaboration d'un système de traitement	19
	4.3	Stratégie de diffusion	21
	4.4	Confidentialité	22
5.	Conclusion		24
Bibliographie			25

1. INTRODUCTION

1.1 Historique

Les années 1990 ont vu l'émergence de plusieurs nouvelles sources de données longitudinales relatives à la dynamique du marché du travail et du revenu. La communauté scientifique commence seulement à les exploiter, car la plupart ne comprennent que deux ou trois années de données. Comme on le sait, il faut compter plusieurs années avant que des données longitudinales produisent des résultats analytiques directement pertinents à l'élaboration de mesures sociales et de politiques du travail. La nature même de ces ensembles de données constitue un obstacle, du fait qu'il faut laisser s'écouler suffisamment de temps pour que des événements significatifs surviennent et que des tendances se dessinent nettement. Vient ensuite le temps considérable que les chercheurs doivent investir afin de comprendre tout ensemble de données longitudinales. Pour les pionniers qui exploitent une source de données que peu de chercheurs ont utilisé, la tâche est ardue.

Si l'on veut obtenir plus rapidement des résultats analytiques utiles, on peut réaliser des projets d'analyse conçus pour deux ou trois années de données. Les recherches entreprises au début d'une nouvelle enquête fournissent au personnel d'enquête des indications précieuses sur les forces et les faiblesses de l'ensemble de données. Et l'on a tout avantage à recueillir ces indications le plus tôt possible.

Dans le présent article, nous passons en revue les points saillants de récentes études longitudinales. Nous donnons un aperçu des types de projets entrepris par des chercheurs de Statistique Canada, de ministères fédéraux et d'universités canadiennes. Bien qu'il soit encore tôt, on peut prévoir l'effet de ces résultats sur les mesures sociales et les politiques du travail. Nous nous penchons ensuite sur les pièges de la conception et de la mise en œuvre de nouvelles sources de données longitudinales.

1.2 Organisation de l'article

La section 2 décrit de nouvelles sources de données longitudinales qui concernent principalement le marché du travail et le revenu. La section 3 présente les points saillants de récentes études, puis la section 4 décrit quelques-unes des leçons tirées de l'élaboration d'une de ces sources de données, soit l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

2. SURVOL DES NOUVELLES SOURCES DE DONNÉES LONGITUDINALES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Quatre sources de données longitudinales sont présentées ci-dessous. Les deux premières se prêtent à plusieurs utilisations, alors que les deux autres ont été élaborées en fonction d'applications politiques très précises.

2.1 Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

L'EDTR est une enquête-ménage polyvalente à échantillon constant (panel) qui recueille des données sur plusieurs facteurs, notamment la transition des études au travail et du travail à la retraite, la stabilité du revenu familial, la qualité des emplois, les déterminants de l'inégalité du revenu et des salaires, la durée et la concentration du chômage, et la fréquence et la durée des épisodes d'aide sociale. L'échantillon se compose de panels qui se chevauchent, chacun s'échelonnant sur une période de six ans. Chaque panel comprend au départ quelque 15 000 ménages. Tous les membres du ménage sont suivis au fil du temps, et chaque nouveau membre qui s'ajoute au ménage au cours des six ans est intégré à l'enquête. En plus de recueillir d'abondantes données historiques portant sur les antécédents conjugaux, la fécondité, l'expérience professionnelle et la scolarisation, on interviewe les personnes âgées de 16 ans et plus en janvier de chaque année au sujet de leurs activités sur le marché du travail l'année précédente. Des renseignements détaillés quant à leur revenu sont tirés de leur

dossier fiscal, à moins qu'ils ne remplissent pas de déclaration de revenus ou préfèrent fournir cette information en personne. Les interviews concernant le revenu ont lieu en mai. Le premier panel de l'EDTR a commencé en 1993 et le second, en 1996. Le troisième commencera en 1999, au moment où le premier prendra fin.

2.2 Banque de données administratives longitudinales

La banque de données administratives longitudinales (BDAL) est construite à partir des déclarations de revenus et porte actuellement sur la période allant de 1982 à 1995. Elle constitue 10 % du « fichier familial », qui regroupe les déclarants et leurs personnes à charge en familles statistiques (des familles nucléaires, grosso modo) en couplant les déclarations de revenus des déclarants et en utilisant l'information relative aux personnes à charge contenue dans chaque déclaration. À l'heure actuelle, elle compte environ deux millions de dossiers. Chaque année, un échantillon de « nouveaux déclarants » s'y ajoute, si bien qu'elle demeure représentative sur le plan transversal.

La banque de données comprend des renseignements sur chaque personne faisant partie de l'échantillon, sur le conjoint ou le parent de la personne, sa famille et ses enfants. Outre des données démographiques, elle renferme un ensemble détaillé de sources de revenu et bon nombre de variables additionnelles découlant des sources de revenu. L'échantillon, vu sa taille, se prête bien à l'étude de thèmes tels que les conséquences d'événements familiaux sur le revenu et la mobilité géographique. Comme l'échantillon remonte à 1982, il convient aux études ne pouvant être faites à partir de panels plus courts. En revanche, le contenu est relativement limité.

2.3 Projet de l'autosuffisance

Développement des ressources humaines Canada subventionne le Projet de l'autosuffisance (PAS), dont Statistique Canada est l'un des nombreux partenaires. Le PAS est un projet-pilote qui vise à déterminer s'il est efficace de fournir un supplément de revenu aux parents seuls prestataires de l'aide sociale. Beaucoup de bénéficiaires de l'aide sociale sont aptes au travail, mais ne peuvent exiger des salaires suffisamment élevés pour subvenir aux besoins de la famille, compte tenu des coûts de garde des enfants, du transport et d'autres frais reliés à l'emploi. À l'heure actuelle, le revenu gagné est déduit des prestations d'aide sociale (bien que les pratiques comme telles varient selon les provinces). Le projet entend évaluer l'efficacité d'un supplément de revenu pour des parents seuls qui obtiennent un emploi et renoncent à l'aide sociale. Le supplément de revenu peut être versé durant un maximum de trois ans. Entre-temps, le parent acquiert de l'expérience qui pourrait justifier une hausse salariale.

L'échantillon se compose de 9 600 parents sélectionnés à partir des dossiers administratifs de l'aide sociale de deux provinces entre novembre 1992 et avril 1995. Les sujets retenus dans l'échantillon sont assignés au hasard au groupe expérimental ou au groupe contrôle. Les enquêteurs effectuent une première entrevue de base, puis trois entrevues de suivi s'échelonnant sur quatre à cinq ans. Les interviews renferment des questions relatives au capital humain, aux activités sur le marché du travail, aux antécédents conjugaux, aux besoins de garde des enfants, aux difficultés, au revenu tiré de sources multiples, aux attitudes envers le travail, l'aide sociale et la vie de famille, etc. La deuxième enquête de suivi renferme une batterie de questions au sujet des enfants.

2.4 Enquête canadienne par panel sur l'interruption d'emploi

En 1994, l'administration gouvernementale canadienne a procédé à une refonte du programme d'assurance-emploi. Signalons deux des plus importantes

modifications, à savoir la hausse du nombre de semaines travaillées requises pour avoir droit aux prestations d'assurance-emploi et la baisse du taux des prestations. Par ailleurs, les travailleurs qui quittaient volontairement leur emploi ou étaient congédiés pour un motif déterminé n'étaient plus admissibles. Pour comprendre les conséquences de ces modifications sur les travailleurs et leur famille, Développement des ressources humaines Canada a commandité l'Enquête canadienne par panel sur l'interruption d'emploi (ECPIE).

L'échantillon provient d'un fichier administratif connu sous le nom de Relevés d'emploi. Un relevé d'emploi est un document produit chaque fois qu'il y a interruption d'emploi. Entre le 1er juillet 1995 et le 31 décembre 1997, un échantillon de 4 000 sujets a été tiré de ce fichier tous les trimestres. Chaque échantillon constitue une cohorte. Les répondants devaient fournir des données sur leur emploi au cours des 12 derniers mois. Dix mois plus tard, une interview de suivi avait lieu.

L'enquête recueille des données sur les activités du marché du travail, les antécédents démographiques, la situation familiale, le revenu, les dépenses, l'actif et les dettes.

2.5 Autres sources récentes de données longitudinales

Il existe plusieurs nouvelles enquêtes par panel sur des sujets variés, dont des renseignements sommaires sur le marché du travail et le revenu. Ces sources sont importantes en ce qu'elles ouvrent de nouvelles perspectives sur les déterminants de la réussite sur le marché du travail et du bien-être socio-économique. Mentionnons à titre d'exemple l'Enquête nationale sur la santé de la population et l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants, toutes deux déployées au début des années 1990. Par ailleurs, l'Enquête nationale auprès des diplômés et l'Enquête de suivi auprès des diplômés ont fourni de précieuses données relativement à l'intégration des jeunes diplômés au marché du travail.

Bien que l'Enquête sociale générale soit conçue comme une enquête transversale, elle comporte de nombreuses questions rétrospectives. Cette source de données est souvent exploitée à partir de techniques longitudinales, et c'est pour cette raison qu'une étude s'appuyant sur l'ESG est présentée ci-dessous.

3. POINTS SAILLANTS DE RÉCENTES ÉTUDES

Nous présentons ici une vue d'ensemble de récents travaux, dont certains sont en cours de réalisation. Nous examinons d'abord la dynamique familiale. Bien que la recherche dans ce domaine entraîne souvent des difficultés quant au traitement des données, elle jette pourtant un éclairage nouveau sur les liens qui existent entre les événements familiaux, le comportement sur le marché du travail et le revenu. Nous poursuivons en examinant la mobilité du revenu entre générations, dans le cadre d'une analyse encore centrée sur la famille mais élargie dans le temps. Nous brossons ensuite un tableau sommaire de travaux portant sur la mobilité salariale et sur les conséquences d'une perte d'emploi depuis la réforme de l'assurance-emploi. Pour illustrer un cas particulier de la dynamique du marché du travail par rapport au cycle de vie, nous présentons une étude relative à l'incidence des interruptions d'emploi sur le revenu des femmes. Enfin, nous terminons par un survol des travaux qui s'intéressent aux effets d'épisodes persistants de faible revenu et de recours à l'aide sociale.

3.1 Dynamique de la famille

Les données transversales révèlent que la dissolution et la reconstitution des familles sont des réalités quotidiennes de la vie des Canadiens. Les sources longitudinales donnent bon espoir d'expliquer l'origine et l'issue financière des changements familiaux. La première année, le panel de l'EDTR a révélé qu'un changement majeur était survenu au cours de 1993 dans la composition de la famille d'une personne âgée de 15 ans et plus sur sept (*Dynamics, 1996)*. Ainsi, pour une quelconque année, de grands segments de la population vivent un

événement familial important, que ce soit une naissance, un décès, un mariage ou un divorce. S'il s'agit de l'arrivée ou du départ d'un gagne-pain, le changement peut avoir de sérieuses répercussions sur la situation financière de la famille.

Aux États-Unis, des enquêtes par panel bien connues, dont le *Survey of Income and Program Participation* et l. *Panel Study on Income Dynamics*, ont montré qu'un événement familial important marque souvent le début ou la fin d'une période de pauvreté (*Ruggles, 1987; Duncan, 1984*). Au Canada, on étudie les sources longitudinales pour savoir ce qu'elles peuvent nous dire au sujet de l'instabilité familiale et de l'insuffisance des revenus. En s'appuyant sur deux années de données de l'EDTR, Picot et Zyblock (*1998*) ont démontré que les événements familiaux, et en particulier le mariage et la séparation, sont fortement liés à la probabilité qu'un enfant entre dans un état de faible revenu ou en sorte en 1994. Lorsque les parents se séparent, la probabilité qu'un enfant se retrouve sous le seuil de pauvreté en 1994 passait de 6 % à 66 %, par rapport aux enfants dont les parents restaient unis[2]. Inversement, un mariage ou une union libre faisait de la probabilité qu'un enfant s'élève au-dessus du seuil de pauvreté une « quasi-certitude ».

Une étude fondée sur la BDAL et réalisée par Galarneau et Sturrock (*1997*) dépeint la situation radicalement différente des femmes et des hommes après la séparation. L'échantillon se composait de couples mariés avec enfants à la maison qui se sont séparés entre 1987 et 1993. Une année après la séparation, 89 % des femmes vivaient avec les enfants, contre 36 % des hommes. (Cinq ans plus tard, les proportions s'étaient passablement rapprochées.) Pour les femmes, le revenu familial a reculé de 23 % en moyenne (par personne) l'année suivant la séparation; pour les hommes, il a augmenté de 10 %. Cinq ans après la séparation,

[2] Cette étude a été réalisée à partir de mesures de faible revenu, défini comme étant 50 % du revenu médian, ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille au moyen d'une échelle d'équivalence.

les femmes avaient rattrapé une bonne partie du terrain perdu, mais le manque à gagner était toujours de 5 %.

Une autre étude de Galarneau et Sturrock *(1998)* s'est intéressée aux couples sans enfants à la maison qui se séparaient. En règle générale, il s'agit de personnes plus âgées. Financièrement, l'écart de revenu entre l'homme et la femme après la séparation est moins prononcé que chez les couples avec enfants. Cette étude témoigne de l'importante reconstitution des familles : dans les cinq années suivant la séparation, plus de la moitié avaient formé un nouveau couple, et ce, même si 40 % des hommes et 30 % des femmes avaient plus de 50 ans au moment de la séparation.

Les liens qui existent entre les changements de situation financière et la stabilité conjugale sont complexes. Une étude faite à partir des données de l'EDTR montre une corrélation entre la probabilité de rester ensemble et l'augmentation du revenu familial, du nombre d'heures travaillées et du niveau professionnel *(Wu, 1998)*. Cependant, il est difficile d'en tirer des rapports de causalité.

3.2 Mobilité intergénérationnelle en matière de revenu

Les études citées ci-dessus s'attardent aux conséquences à court terme d'un important événement sur le revenu familial. Un autre domaine de recherche, qui fait appel tantôt à des données administratives, tantôt à des données d'enquête rétrospectives, a trait au changement intergénérationnel[3].

À partir des données de l'impôt sur le revenu, Corak et Heisz *(1997)* ont étudié le niveau et la composition du revenu de jeunes hommes et femmes en fonction du revenu de leur père. Les auteurs ont démontré qu'il existe une forte corrélation

[3] En 1997, la conférence intitulée *Intergenerational Equity in Canada* a donné lieu à une abondance d'études sur de tels effets à long terme. Certaines études mentionnées ici ont été présentées à la conférence et sont publiées dans Corak (1998 ab).

entre le revenu du père et le niveau de revenu que son fils ou sa fille atteindra à l'âge adulte. Il semble également y avoir un effet de transmission quant aux revenus de placement et au besoin des paiements de transfert.

La perte d'un parent par suite de décès ou de divorce durant l'adolescence a une incidence négative sur les mesures d'autonomie financière au début de l'âge adulte *(Corak, 1998)*. Trois indicateurs ont été retenus pour les besoins de cette étude : les gains en tant que jeune adulte (25 à 32 ans), le recours aux paiements de transfert et le statut conjugal/parental. Ces indicateurs ont donné des résultats différents selon que la famille du jeune adulte était ou non demeurée stable durant son adolescence. Toutefois, on a observé peu de différences entre les jeunes adultes qui avaient perdu un parent par suite de décès ou de divorce, après avoir pris en compte les activités sur le marché du travail et le revenu des parents avant le décès ou le divorce. Le conflit entre les parents précédant le divorce ne semble donc pas avoir un effet aussi déterminant sur la situation financière du jeune adulte.

L'information recueillie au moyen des questions rétrospectives des enquêtes-ménages a servi à cerner les changements intergénérationnels dans l'éducation et la profession. À partir des données de l'EDTR, Mata *(1997)* a montré que les parents, et le père en particulier, « transmettent » leur niveau d'instruction aux enfants, mais ce ne sont pas tous les sous-groupes de la population qui parviennent à tirer profit sur le plan professionnel et monétaire d'un niveau de scolarité élevé. Plus particulièrement, d'importants blocages se manifestent dans le processus de transmission dans le cas des filles issues de minorités visibles, qu'elles soient nées au Canada ou à l'étranger, de même que des filles et fils d'autochtones[4].

[4] Les résultats de l'EDTR relativement aux autochtones se rapportent aux personnes vivant hors réserve dans les dix provinces.

3.3 Mobilité des gains

Au Canada, la croissance de l'inégalité des gains s'est manifestée par un écart grandissant entre les jeunes et les vieux travailleurs, surtout chez les hommes. Grâce aux données longitudinales, on espère pouvoir comprendre les trajectoires individuelles à l'origine de cette progression. Morissette *(1996b)* se sert de données fiscales pour évaluer l'effet à long terme du recul des gains réels chez les jeunes hommes. Il a comparé les gains reçus pendant 10 ans par des hommes âgés de 18 ans en 1975 et en 1984. Il a constaté que les jeunes travailleurs d'aujourd'hui touchent un revenu faible pendant plus de temps que les jeunes actifs sur le marché du travail au milieu des années 1970. Les jeunes d'aujourd'hui gagnent un faible salaire de départ et ne rattrapent pas le terrain, même après dix ans. Deux facteurs expliquent l'accroissement de l'inégalité : une divergence dans les taux horaires de rémunération et la polarisation des heures de travail hebdomadaires.

Cette analyse laisse entrevoir une diminution de la mobilité des gains. Finnie et Gray *(1998)* ont aussi examiné cette question à partir des données de la BDAL. Ils ont évalué la probabilité qu'un individu passe à un autre quintile en fonction du temps passé dans un quintile de revenu donné. Ils ont montré que la probabilité de sortir d'un quintile donné chute radicalement à mesure que le temps passé à l'intérieur du quintile augmente. L'analyse révèle par ailleurs un ralentissement de la mobilité ascendante au cours des années 1990.

En s'appuyant sur trois ans de données de l'EDTR, Morissette et Drolet *(1998)* ont examiné la mobilité ascendante des travailleurs à faible salaire, le « faible salaire » étant le seuil de faible revenu d'une famille de deux vivant dans une ville de 500 000 habitants et plus. L'étude portait sur une population de travailleurs rémunérés à la fin de 1993 et de 1995 qui ne fréquentaient pas l'école à temps plein et dont les gains hebdomadaires étaient inférieurs au seuil de faible revenu.

Il y avait mobilité ascendante si les gains de la personne en 1995 dépassaient d'au moins 10 % le seuil de faible revenu (corrigé de l'inflation).

L'étude montre que près du quart de tous les travailleurs recevaient des gains hebdomadaires faibles en 1993. Ce résultat s'explique en partie par l'inclusion des travailleurs à temps partiel. Environ huit travailleurs sur dix recevaient un salaire hebdomadaire inférieur au seuil. Environ un travailleur à faible revenu sur cinq en 1993 avait amélioré sa situation en 1995. Des travailleurs qui étaient instruits, qui occupaient des postes professionnels, qui changeaient volontairement d'emploi et qui quittaient un emploi non syndiqué pour un emploi syndiqué arrivaient plus facilement à « s'en sortir ».

Par ailleurs, les auteurs ont fait ressortir l'important rôle que joue la composition familiale. Seulement 8 % des mères monoparentales ont quitté un emploi faiblement rémunéré, contre 17 % des femmes célibataires sans enfants à charge. Comparativement aux travailleurs qui avaient été licenciés ou congédiés, les travailleurs qui quittaient un emploi pour un autre avaient 1,5 fois plus de chances d'améliorer leur sort.

3.4 Conséquences de la perte d'emploi

L'ECPIE a permis d'étudier plusieurs facettes des modifications apportées au programme de l'assurance-emploi. Une étude s'est penchée sur les conséquences de l'élimination des prestations versées aux personnes qui démissionnent ou qui sont congédiées pour un motif déterminé. Crossley et Kuhn *(1998)* ont montré que la proportion de démissionnaires qui font une demande d'assurance-emploi a fléchi de près de 10 points de pourcentage depuis la mise en œuvre des changements. Trois raisons peuvent expliquer ce recul : 1) les « démissionnaires » ne font pas de demande d'assurance-emploi; 2) ils font une demande, mais elle est rejetée; 3) leur inadmissibilité aux prestations les incite à trouver rapidement un autre emploi. Les trois quarts de la diminution totale des réclamations sont

attribuables à la première raison. Cependant, l'étude indique par ailleurs une augmentation du recours à l'aide sociale chez ces travailleurs, démontrant bien les interactions mesurables entre l'assurance-emploi et l'aide sociale.

L'ECPIE est ainsi conçue qu'elle permet d'évaluer l'effet d'une réduction des prestations d'assurance-emploi (mesure prise au niveau du travailleur individuel) sur le bien-être économique de la famille. En principe, l'effet peut être atténué par un revenu provenant d'autres sources et par des changements dans les activités sur le marché du travail d'autres membres de la famille, possiblement déclenchés par la perte d'emploi. Browning *(1998)* indique que l'assurance-emploi est la principale source de revenu pour quiconque en est bénéficiaire, de sorte que la consommation du ménage se ressent d'une réduction des prestations. La diminution dans la consommation est beaucoup plus prononcée chez les réitérants que chez les prestataires atypiques. On entend par réitérant une personne qui a fait au moins trois demandes au cours des cinq dernières années.

3.5 Incidence des interruptions de travail sur le revenu des femmes

À l'instar de certaines enquêtes rétrospectives qui renferment des données sur la fécondité, l'éducation des enfants et l'activité, des sources telles que l'EDTR et la BDAL pourraient nous amener à mieux comprendre comment les interruptions de travail prolongées pour l'éducation des enfants se répercutent à long terme sur le revenu des femmes.

À partir de données rétrospectives de l'Enquête sociale générale, Phipps a analysé l'incidence d'interruptions de six mois et plus. La durée moyenne de l'interruption chez les femmes âgées de 25 à 54 ans et travaillant au moment de l'enquête (1994) était de 4,4 ans. (Aux États-Unis, rapporte Phipps, la durée moyenne équivalente est de 7,5 ans, selon une étude réalisée par Jacobsen et Levin à partir des données de 1984 du SIPP. Les indemnités de maternité

pourraient expliquer cette différence dans la mesure où elles incitent les femmes à écourter leur absence plutôt que de se retirer complètement du marché du travail.)

L'étude a démontré que les femmes qui reprennent un emploi différent après une absence prolongée sont pénalisées au chapitre du salaire, contrairement à celles qui réintègrent leur emploi. Pour les femmes qui commencent un nouvel emploi, il ne s'agit pas simplement d'un retard par rapport aux autres. En d'autres mots, la pénalité est supérieure à ce qu'elle devrait être, compte tenu de la réduction de l'expérience de travail sur toute une vie; la courbe des revenus en fonction de l'expérience professionnelle tend vers le bas. Les résultats pourraient donc confirmer le bien-fondé d'un programme de prestations de maternité favorisant la réintégration rapide des femmes dans leur emploi.

Une deuxième étude, fondée sur les questions rétrospectives touchant l'activité de l'EDTR, concerne la rémunération actuelle en fonction de l'intermittence de l'activité sur le marché du travail, à partir du premier poste à temps plein occupé depuis la fin des études à temps plein. Simpson *(1997)* définit l'intermittence de l'activité sur le marché du travail comme le fait de ne pas travailler à temps plein, qu'il s'agisse d'épisodes de chômage ou de travail à temps partiel. Selon cette définition, les hommes avaient passé, en moyenne, 81 % de leur temps disponible dans des emplois à temps plein, contre 52 % pour les femmes et 45 % pour les femmes mariées avec enfants. L'étude révélait par ailleurs de grandes différences entre la rémunération des travailleurs ayant une expérience de travail intermittent et celle des travailleurs occupant des postes à temps plein.

3.6 Persistance du revenu faible et du recours à l'aide sociale

Au Canada, le faible revenu se mesure selon l'une de deux définitions. La mieux connue est le seuil de faible revenu (SFR). On calcule d'abord les dépenses moyennes du ménage consacrées à la nourriture, au logement et à l'habillement, lesquelles représentaient environ 35 % du revenu avant impôts en 1992, et on y

ajoute 20 points de pourcentage. Le SFR désigne le niveau de revenu auquel une famille affecte, en moyenne, 55 % de son revenu avant impôts à la nourriture, au logement et à l'habillement. Les SFR sont calculés en fonction de la taille de la famille (de une personne à sept et plus) et de la collectivité (cinq tailles, allant des régions rurales aux villes de 500 000 habitants et plus). Il en résulte une matrice de 35 SFR. Un deuxième ensemble de SFR est calculé à partir du revenu après impôts. Le pourcentage de base consacré à la nourriture, au logement et à l'habillement est périodiquement mis à jour de manière à refléter l'évolution des habitudes de dépense.

La deuxième mesure est la mesure de faible revenu (MFR), soit 50 % du revenu familial médian après impôts, ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille. L'échelle d'équivalence utilisée pour l'ajustement assigne une pondération de 1 au premier membre de la famille ou à une personne sans famille. Le facteur de pondération pour la deuxième personne, quel que soit son âge, est de 0,4. À partir du troisième membre de la famille, le facteur de pondération est 0,4 (adulte) et 0,3 (enfant).

Les études portant sur le faible revenu au Canada font généralement appel à l'une ou l'autre de ces valeurs. À la publication des résultats de la deuxième vague de l'EDTR, les épisodes de faible revenu, qu'il s'agisse du début ou de la fin, étaient déterminés en fonction du SFR. Selon ce critère, 4,4 millions de personnes se trouvaient sous le seuil de faible revenu en 1993 ou 1994; de ce nombre, 2,3 millions y étaient pendant les deux années *(Noreau et coll., 1997)*. Les mouvements du revenu sont souvent considérables. Pour les personnes qui sont passées sous le seuil en 1994, le revenu familial médian avait reculé de 8 200 $. Pour celles qui ont dépassé le seuil, l'augmentation médiane s'établissait à 6 200 $. L'importance des sommes donne à penser que des événements majeurs ont déclenché le changement de situation.

L'étude de Picot et Zyblock, mentionnée plus tôt, a examiné les causes de ces mouvements considérables. Toutefois, des études sur le faible revenu qui portent sur une période plus courte, par exemple les mouvements entre deux années, peuvent donner une impression démesurée du roulement dans la population à faible revenu. Laroche *(1997)* a étudié la récurrence des épisodes de faible revenu à partir de la BDAL. Elle a montré que la probabilité de sortir d'une période de faible revenu diminue à mesure que celle-ci se prolonge. Il est intéressant de souligner qu'elle a observé peu de va-et-vient de part et d'autre du seuil.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, le Projet d'autosuffisance mesure l'efficacité d'un supplément de revenu pour les parents seuls bénéficiaires de l'aide sociale. Pour y être admissible, la personne doit trouver un emploi à temps plein (au moins 30 heures/semaine) dans l'espace d'un an. Le supplément, versé jusqu'à concurrence de trois ans, permet aux personnes travaillant au salaire minimum de doubler leur revenu.

Ce n'est qu'à long terme qu'on pourra déterminer si le programme réduit effectivement le besoin de l'aide sociale, mais des effets à court terme ont déjà été observés. Après quinze mois de participation au programme, environ 25 % des participants travaillaient à temps plein et touchaient le supplément *(Card et Robins, 1996)*. Le taux d'embauche de ce groupe était d'environ 50 % plus élevé que celui du groupe de contrôle pour la même période.

Pour évaluer les véritables répercussions du programme, on peut comparer les niveaux d'emploi du groupe expérimental et du groupe de contrôle. Dans le groupe expérimental, il semble que des cinq personnes qui ont obtenu un emploi, trois l'ont obtenu en raison de l'incitatif, alors que les deux autres l'auraient obtenu de toute façon. Au bout du compte, le PAS permettra peut-être aux programmes sociaux destinés à réduire le besoin de l'aide sociale de mieux cibler leurs interventions.

4. LES LEÇONS TIRÉES DE LA MISE EN OEUVRE D'ENQUÊTES PAR PANEL

Beaucoup de recherches prometteuses sont en cours, ce qui est encourageant compte tenu des immenses efforts qui ont été déployés lors de la conception et de l'élaboration préliminaire des sources de données en question. La présente section examine quelques enjeux de la conception et de la mise en œuvre de sources de données longitudinales. Elle s'appuie en grande partie sur l'expérience acquise au cours de l'élaboration de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, dont les innovations réussies et moins réussies ont été consignées.

4.1 Problèmes de conception

Portée étroite ou générale : Les résultats présentés ci-dessus sont tirés de sources de données longitudinales appartenant à deux catégories différentes. L'EDTR et la BDAL peuvent répondre à une gamme étendue de besoins de recherche, alors que le PAS et l'ECPIE concernent des politiques très précises. Une portée étroite facilite le contrôle des coûts d'élaboration d'une enquête et dégage des résultats utiles plus rapidement. Par contre, l'enquête omnibus, une fois bien en marche, offre un potentiel analytique plus grand.

Mesures continues ou bilans périodiques : Dans une enquête par panel, il y a essentiellement deux façons de rendre compte de la dimension temporelle. La première consiste à coupler les données d'une entrevue à celles de la suivante de manière à créer des mesures continues, des « vecteurs » d'activité en quelque sorte. La seconde vise à rassembler des instantanés de l'individu à des points précis dans le temps. Dans le domaine de la dynamique du travail et du revenu, les chercheurs s'intéressent souvent aux épisodes, par exemple, aux périodes de chômage ou de recours à l'aide sociale, aux vecteurs d'attachement à l'emploi, et ainsi de suite. Ce sont des mesures essentiellement continues. L'EDTR recueille les dates de début et de fin d'activités variées (par exemple, un emploi), et calcule

des mesures relatives à la durée des épisodes en fonction de l'unité temporelle la plus appropriée, habituellement des semaines ou des mois. De toute évidence, les épisodes peuvent chevaucher deux années de référence, si bien que les épisodes censurés en aval une année doivent être « rattachés » aux épisodes censurés en amont l'année suivante. Cette tâche demande beaucoup de temps.

Toutefois, beaucoup de variables de l'EDTR sont des instantanés annuels, soit un instantané pris à la fin de l'année de référence (comme c'est le cas pour la composition du ménage ou l'emploi occupé au 31 décembre), soit une mesure récapitulative pour l'année entière (par exemple, le nombre total d'heures travaillées pendant l'année).

À ce stade d'une enquête, les variables tirées des instantanés paraissent plus intéressantes que les épisodes, et ce, pour deux raisons. D'abord, elles sont, en règle générale, plus faciles à calculer. Ensuite, elles se manipulent mieux du point de vue analytique. Mais il est probable que les données relatives aux épisodes deviennent plus populaires avec les années.

Respect des règles : Dans toutes les enquêtes longitudinales recueillant de l'information sur le ménage ou la famille, des règles déterminent le choix des personnes à inclure et à interviewer advenant un changement dans la composition du ménage ou de la famille. L'EDTR est conçue de manière à suivre tous les membres des ménages choisis au départ et d'interviewer toute nouvelle personne qui s'ajoute au cours de la vie du panel. D'autres enquêtes se concentrent sur une personne du ménage, qui devient « le » sujet longitudinal, et définissent le portrait de la famille ou du ménage autour de cette personne. L'approche de l'EDTR a l'avantage de pouvoir suivre (par exemple) ce qu'il advient des différentes branches de la famille après une dissolution. Mais tout a un prix : les chercheurs qui veulent exploiter cette information doivent faire preuve d'un grand savoir-faire.

Durée du panel : Des enquêtes comme l'ECPIE, qui se concentrent sur une période relativement courte, peuvent atteindre leurs objectifs sans se heurter aux difficultés que posent les longs panels. Dans le cas d'une enquête omnibus, cependant, il y a de bonnes raisons d'utiliser des panels de dix ans et plus. À l'heure actuelle, les panels de l'EDTR s'échelonnent sur six ans, soit une année de plus qu'il n'était prévu au départ. Beaucoup d'utilisateurs nous ont demandé de prolonger la vie du panel afin d'obtenir un portrait plus complet de certaines mesures, notamment les transitions du marché du travail à la retraite et les périodes de faible revenu.

Les deux principaux arguments en faveur de panels courts sont l'attrition et le fardeau de déclaration. À mesure que le temps passe, les individus très mobiles risquent d'être sous-représentés dans l'échantillon, alors que les ménages stables seront sur-représentés. La capacité pour une enquête de réduire l'attrition à des niveaux acceptables dépend de plusieurs facteurs et en particulier de l'intérêt du sujet de l'enquête pour les répondants. Dans le cas de l'EDTR, les questions relatives au travail et au revenu ne sont pas du plus grand intérêt, mais des indices nous laissent croire que les questions se rapportant aux événements familiaux peuvent être plutôt intéressantes.

Fardeau de la déclaration et rapports avec les répondants : Dans une enquête par panel, chaque répondant représente un investissement majeur, et le départ de l'un d'eux en cours de route est une perte considérable. La façon la plus évidente d'éviter ces pertes, c'est de faire en sorte que les entrevues soient courtes et agréables. Le défi peut être de taille pour certaines questions, par exemple les dépenses et la richesse, où le répondant est appelé à vérifier dans ses dossiers, à se remémorer des montants ou à les estimer. Quant aux questions relatives au revenu, l'EDTR donne aux répondants le choix d'autoriser l'accès à leurs déclarations de revenus ou de se prêter à une entrevue. À l'heure actuelle, les trois quarts des répondants ont choisi la première option. Bien que difficilement quantifiable, cette option a sûrement contribué à réduire l'attrition.

Si des répondants manifestent peu d'intérêt pour les résultats de l'enquête, beaucoup s'y intéressent. Dans les enquêtes par panel, il arrive souvent que les résultats soient communiqués aux répondants, ce qui contribue au maintien de bonnes relations. Même si les sujets ne lisent pas les documents qui leur sont envoyés, les enquêteurs disposent eux aussi de ces documents et peuvent en faire le compte rendu au moment des interviews.

Les rapports avec les répondants seront meilleurs si l'on admet d'emblée l'hétérogénéité de la population déclarante. Aucun véhicule ou moyen unique ne conviendra à tous. Toutefois, la mise sur pied d'un groupe responsable des relations avec les répondants semble donner de bons résultats pour plusieurs enquêtes par panel. Comme le personnel vient à « connaître » les répondants, il est plus facile de cultiver de bonnes relations.

4.2 Élaboration d'un système de traitement

Dimension temporelle : Les bases de données longitudinales sont plus complexes que les bases de données transversales du fait qu'elles doivent prendre en considération la dimension temporelle. Cela comprend la datation et la mise en séquence des événements, ainsi que la constitution de périodes (ou épisodes) tenant compte de la mobilité géographique et du mouvement des répondants au sein de l'échantillon (entrée et sortie de l'échantillon). Pour représenter la dimension temporelle, l'EDTR fait appel à trois différents types de variables. Les *périodes* sont des états (état conjugal ou association avec un employeur, par exemple) ayant des dates de début et de fin ainsi qu'une durée. Les *vecteurs* correspondent à un ensemble d'observations discrètes (ou non continues) se rapportant à un laps de temps prédéterminé, une semaine ou un mois par exemple. L'état sur le marché du travail est un *vecteur hebdomadaire*, à savoir qu'une observation est enregistrée chaque semaine qu'une personne admissible se trouve dans l'échantillon et répond. La troisième représentation du temps est donnée par une *transition*, par exemple la transition d'un emploi au chômage, d'un revenu

sous le seuil de faible revenu à un revenu au-dessus du seuil, du mariage à la séparation.

Il a fallu beaucoup de temps pour traduire le contenu de l'EDTR en un ensemble de variables et procédés capables de prendre en compte la dimension temporelle et de résoudre les incohérences temporelles. Un exercice de modélisation des données a permis d'y parvenir. Le modèle des données de l'EDTR comprend 44 entités (groupes de variables). Une importante fonction du modèle de données visait à définir quatre types élémentaires d'entités. Ainsi, les *entités fixes* comprennent des variables qui ne changent pas avec le temps, par exemple la date de naissance et la langue maternelle. Les *entités annuelles*, quant à elles, comportent une observation par année, notamment le revenu de placement et le nombre total d'heures travaillées pendant l'année. Chaque observation annuelle est indépendante. Les *entités cumulatives*, elles aussi annuelles, comprennent des variables dont la valeur peut augmenter avec le temps. Les années de scolarité et les années d'expérience sur le marché du travail en sont des exemples. Enfin, les *entités épisodiques* comprennent des variables pour lesquelles un enregistrement correspond à une période (ou un épisode). Cet exercice de modélisation a eu lieu une fois le contenu de l'enquête défini. Avec le recul, il aurait été préférable de réaliser ces deux activités en parallèle, car l'exercice de réflexion qui a mené à la construction de la banque de données aurait été utile à la définition des variables dès le départ.

Perspective à long terme : Dans leur évaluation de l'EDTR, Giles et Lafrance *(1995)* avaient recommandé que le système de traitement de données soit conçu à long terme. En d'autres mots, on crée un fichier capable de contenir le plus grand nombre possible de données (six ans dans le cas de l'EDTR), plutôt que de reconstruire le fichier d'année en année. Essentiellement, il faut essayer de se représenter le fichier à la fin d'un panel complet. La tâche n'est pas simple, car l'expérience acquise avec chaque nouvelle vague vient nécessairement modifier les idées quant au contenu de la banque de données. Néanmoins, l'effort en vaut

le coup dans la mesure où le traitement des vagues ultérieures s'en trouvera accéléré. Dans le cas de l'EDTR, il a fallu environ 24 mois pour traiter la première vague, 12 pour la deuxième et 9 pour la troisième.

4.3 Stratégie de diffusion

Mise en forme des microdonnées : Dans une enquête longitudinale, les données les plus importantes sont les microdonnées, c'est-à-dire les enregistrements unitaires. Les analyses habituellement réalisées au moyen des données d'une enquête par panel supposent l'accès aux microdonnées. L'ensemble de données complet peut se présenter dans un seul fichier de microdonnées ou être réparti en plusieurs fichiers destinés à des applications particulières. Cette approche ne fera pas l'affaire des utilisateurs qui souhaitent que le contenu soit réparti entre plusieurs fichiers. Toutefois, un ensemble de fichiers plus petits conçus en fonction de thèmes de recherche précis est moins encombrant qu'un seul fichier volumineux.

Fichier rectangulaire ou relationnel : Il faut choisir entre un fichier rectangulaire ou une banque de données relationnelle. En ce qui concerne l'EDTR, la principale base de données est relationnelle, mais le fichier destiné aux utilisateurs a été rectangulaire jusqu'à maintenant. Cette situation commence à soulever des problèmes en raison de la longueur du fichier. Avec la deuxième vague, il a fallu diviser le contenu entre un « fichier personnel », contenant les caractéristiques démographiques, les variables familiales et le revenu, et un « fichier professionnel », renfermant les caractéristiques des emplois occupés au cours des deux années. Le fichier renferme un enregistrement par emploi et jusqu'à six emplois par année. L'utilisateur peut coupler les deux fichiers au moyen des numéros d'identification de l'enregistrement ou consulter les fichiers séparément. Lorsqu'on offrira au public un fichier relationnel, on y intégrera une interface permettant de construire des fichiers rectangulaires à partir de sous-ensembles de l'ensemble de données complet.

Variables à valeur ajoutée : On doit se demander s'il faut calculer, à partir du contenu de base de l'enquête, des variables utiles aux chercheurs ou s'attendre à ce que ces derniers les calculent eux-mêmes. Ces variables calculées peuvent accélérer le travail de l'analyste mais, de toute évidence, allongent le temps de traitement et retardent la diffusion des données produites. L'EDTR comprend de nombreuses variables calculées. Par exemple, certaines mesures du marché du travail ont été calculées à l'échelle de la famille, notamment le nombre de travailleurs dans la famille et les heures totales travaillées par les membres durant l'année. Par ailleurs, de nombreux indicateurs renvoient à des sous-populations qui présentent un intérêt, qu'il s'agisse de personnes déménagées durant l'année ou d'autres dont la composition familiale a changé. Beaucoup de variables calculées s'avèrent utiles, mais d'autres le sont moins. Au départ, il faut y aller au jugé, mais depuis que la banque de données est établie, il est possible d'ajouter des variables calculées lorsque le besoin se manifeste. Par exemple, il faut nécessairement une variable appelée « principal emploi occupé durant l'année ». Cette variable peut se définir de plusieurs façons et, en l'ajoutant, le personnel d'enquête recommandera une certaine approche, à moins que l'utilisateur n'ait déjà sa propre définition en tête.

Bien que les microdonnées constituent le plus important produit d'une enquête longitudinale, les tables ont aussi leur utilité. On ne peut demander à tout le monde d'investir le temps nécessaire pour se familiariser avec une banque de données longitudinales ou avec les techniques d'analyse. Les tables montrant la transition d'un état à un autre et d'autres mesures dynamiques offrent un moyen d'élargir le bassin d'utilisateurs qui travaillent directement avec les données.

4.4 Confidentialité

Rendre les données longitudinales accessibles au plus vaste auditoire possible de chercheurs tout en protégeant la confidentialité des répondants n'est pas chose simple.

Dans une enquête par panel, une seule vague peut produire une masse d'informations. Dans bon nombre de cas, les événements qui sont saisis au fil du temps augmentent le risque de divulgation. L'EDTR fait appel à toutes les méthodes classiques visant à protéger la confidentialité : suppression, groupement, plafonnement et bruit aléatoire. Parce que la banque de données contient un si grand nombre de variables, l'EDTR emploie une approche systématique (élaborée au départ pour le recensement) afin de détecter des combinaisons inhabituelles de réponses susceptibles d'entraîner un risque élevé de divulgation.

Le fichier public de microdonnées constitue donc un sous-ensemble du contenu global de l'enquête. Pour y suppléer, des analyses sont aussi effectuées par des universitaires travaillant à contrat. Dans de tels cas, le chercheur prête serment en vertu de la Loi sur la statistique et est tenu aux mêmes obligations que les employés. À partir du siège social ou des bureaux régionaux de Statistique Canada, il peut avoir accès à des microdonnées un peu moins filtrées.

Des expériences d'accès à distance ont été tentées dans le cadre de l'EDTR. Il s'agissait de créer un fichier spécial répondant aux besoins précis d'un chercheur, mais le fichier était conservé à Statistique Canada. Le chercheur écrivait et soumettait ses programmes par Internet, et nous les exécutions le jour même. Cette formule semble donner de bons résultats, pourvu que les demandes soient peu nombreuses. Certains chercheurs trouvent la méthode trop lente. Mais même pour les chercheurs prêts à accepter de tels délais, il serait difficile de recouvrer les coûts du service. La formule a été utilisée dans le cadre d'autres enquêtes, avec des résultats semblables.

5. CONCLUSION

Les analyses longitudinales de la dynamique du travail et du revenu qui exploitent de nouvelles sources de données canadiennes sont de plus en plus nombreuses. La plupart d'entre elles dégagent déjà des résultats préliminaires, mais il faudra attendre d'être plus avancé dans les panels pour obtenir un portrait plus détaillé. Puisqu'il s'agit de sources de données nouvelles et complexes, les analystes ont largement contribué à l'établissement de ces enquêtes au sein de la communauté des chercheurs. Parallèlement, le personnel d'enquête peut se familiariser avec les obstacles qui risquent de nuire à la pleine exploitation des données, et y remédier dès le début.

Bibliographie

Browning, Martin. **Income and Living Standards During Unemployment**, Human Resources Development Canada website (http://www.hrdc-drhc.gc.ca/hrdc/co…rogeval/macro/ui/i222/brf14_e.html)

Card, David et Philip Robins. **Do Financial Incentives Encourage Welfare Recipients to Work?**, Social Research and Demonstration Corporation, 1996.

Corak, Miles et Andrew Heisz. **How to Get Ahead in Life*: Some Correlates of Intergenerational Income Mobility in Canada***, in Corak (1998 b).

Corak, Miles (ed). **Government Finances and Generational Equity**, Statistics Canada No. 68-513, 1998a.

Corak Miles (ed). **Labour Markets, Social Institutions and the Future of Canada's Children**. Statistics Canada No. 89-553-XPB.

Corak, Miles. **Death and Divorce: The Long-term Consequences of Parental Loss**, presented at the Canadian Employment Research Forum conference, Ottawa, May 1998.

Crossley, Tom et Peter Kuhn, **Effects of Bill-113 Disentitlement on UI and Welfare Take-up Rates**, Human Resources Development Canada website (http://hrdc-drhc.gc.ca/hrdc/co…rogeval/macro/ui/i215/brf17_e.html)

Duncan, Greg (ed). **Years of Poverty, Years of Plenty**, Institute for Social Research, Ann Arbor, Michigan, 1984.

Finnie, Ross et David Gray. **The Dynamics of the Earnings Distribution in Canada: An Econometric Analysis**, presented at the Canadian Employment Research Forum conference, Ottawa, May 1998.

Galarneau, Diane et Jim Sturrock. *Family Income After Separation*, **Perspectives on Labour and Income**, Statistics Canada No. 75-001-XPE, Summer 1997.

Galarneau, Diane et Jim Sturrock. *Income After Separation: People Without Children*, **Perspectives on Labour and Income**, Statistics Canada No. 75-001-XPE, Summer 1998.

Giles, Philip et Pierre Lafrance. **Modeling Data Files for Longitudinal Surveys**, SLID Research Paper Series, Statistics Canada, No. 75F0002M, August 1995.

Laroche, Mireille. **The Persistence of Low Income Spells in Canada, 1982-1993**, Department of Finance, Working Paper No. 98-02, September 1997.

Mata, Fernando. **Transmission of Education and Socio-Economic Status: A Look at Immigrants, Visible Minorities and Aboriginals**, SLID Research Paper, Statistics Canada No. M 75F002M, March 1997.

Morrissette, René. *The Declining Labour Market Status of Young Men,* in Corak (1998 b)

Morrisette, René et Marie Drolet. **The Upward Mobility of Low- paid Canadians, 1993-1995**, SLID Research Paper, Statistics Canada No. 75F0002M, June 1998.

Noreau, Nathalie, Philip Giles, Maryanne Webber et Alison Hale. **Crossing the Low Income Line**, SLID Research Paper, Statistics Canada, July 1997.

Phipps, Shelley. **Long-term Consequences of Interruptions to Paid Work**, presented at the Intergenerational Equity in Canada conference, Ottawa, February 1997.

Picot, Garnett et Miles Zyblock. **Why do Children Move into and out of Low Income: Changing Labour Market Conditions or Marriage and Divorce?** Analytical Studies Branch Research Paper Series, Statistics Canada (forthcoming)

Ruggles, Patricia. **Transitions In and Out of Poverty: New Data from the Survey of Income and Program Participation**, Bureau of the Census, Report No. 8716, U.S. Department of Commerce, December 1987.

Simpson, Wayne. **Labour Market Intermittency and Earnings in Canada**. SLID Research Paper, Statistics Canada No. 75F0002M, August 1997.

Statistics Canada. *Life Events: How families Change,* **Labour and Income Dynamics**, Statistics Canada, No. 75-002-XPB, Vol. 5 No. 1, April 1996.

Wu, Zheng et Michael Pollard. **Economic Circumstances and the Stability of Nonmarital Cohabitation**, presented at the Canadian Employment Research Forum conference, Ottawa, May 1998.